



## PREVISIONS SAISONNIERES DES CARACTERISTIQUES AGRO-HYDRO- CLIMATIQUES AU BURKINA FASO, AU TITRE DE L'ANNEE 2025



**Avril 2025**



## COMMUNIQUE SUR LE CARACTÈRE DE LA SAISON DES PLUIES DE 2025 ET RECOMMANDATIONS

Le lundi 28 avril 2025, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) à Ouagadougou, l'atelier de coproduction des prévisions saisonnières des caractéristiques agro-hydro-climatiques au Burkina Faso pour l'année 2025. Cet atelier organisé par le Cadre National des Services Climatologiques (CNSC) piloté par l'ANAM, a vu la participation des membres sectoriels du CNSC, des gouvernorats de régions, des partenaires et des organisations faîtières.

Lors de cet atelier, il est ressorti sur la base de la configuration actuelle des températures de surface de la mer (TSM) qui conditionnent en bonne partie la pluviométrie dans notre pays, une saison des pluies 2025 avec les tendances ci-dessous :

- Un démarrage de la saison des pluies :

**Tardif sur la majeure partie** du pays ;

- **Sahel : après le 28 juin ;**
- **Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Plateau Central : après le 07 juin ;**
- **Centre-Sud : après le 19 mai.**

Dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins et des Cascades, l'installation pourrait être **normale à précoce (entre le 25 avril et le 19 mai)**.

Les risques de séquences sèches longues en début de saison **sont faibles** sur la majeure partie des régions, sauf dans les régions du **Sahel**, du **Centre-Nord** et du nord de la région de l'**Est** où des séquence sèches longues à tendance normale sont attendues (**Sahel : plus de 10 jours ; Centre-Nord et Est : plus de 09 jours**).

- Une pluviométrie **normale à tendance excédentaire sur la majeure partie** du territoire, pour la période Juin-Juillet-Août 2025 à l'exception :



- De la région de l'**Est** et de la **moitié est de la région du Centre-Est** où des conditions déficitaires à normales sont probables pour la période Juin-Juillet-Août 2025.
- Des régions du **Hauts-Bassins**, des **Cascades** et du **Sud-Ouest** où des conditions excédentaires à normales sont probables pour la période Juin-Juillet-Août 2025.

➤ Une pluviométrie **excédentaire à normale** sur **l'ensemble des régions** du pays est attendue pour la période Juillet-Août-Septembre 2025.

➤ Une fin de saison **tardive à tendance normale** est attendue sur **l'ensemble des régions** du territoire.

- **Sahel : après le 28 septembre ;**
- **Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Plateau Central : après le 07 octobre ;**
- **Cascades, Centre-Sud, Hauts-Bassins, Sud-Ouest : après le 19 octobre.**

Les risques de séquences sèches longues en fin de saison **sont élevés** dans les régions de **l'Est**, du **Centre-Est**, du **Sud-Ouest**, des **Cascades**, des **Hauts-Bassins** et la moitié sud-ouest de la **Boucle du Mouhoun**.

- **Boucle du Mouhoun, Est, Centre-Est : plus de 10 jours ;**
- **Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest : plus de 09 jours).**

➤ Un risque élevé d'avoir des **événements météorologiques extrêmes (pluie, vents)** sur toute la saison est à noter.

➤ Dans l'ensemble, pour cette saison des pluies, il est attendu des écoulements **excédentaires à normaux** sur les différents bassins fluviaux du pays.

- Des écoulements **excédentaires à normaux** dans le **Mouhoun** ;

- Des écoulements **excédentaires à normaux** dans le bassin du **Nakambé** ;
- Des écoulements **excédentaires** dans les bassins de la **Comoé** et du **Niger**.

**NB : des mises à jour régulières seront effectuées par l'ANAM et la DGRE au cours de la saison.**



Au vu de ces prévisions sus indiquées, les recommandations suivantes ont été formulées par les acteurs à l'intention des décideurs et des populations :



## 1. Agriculture et Sécurité alimentaire :

### ➤ Risques

- Baisse de la production agricole pour les cultures non-tolérantes à l'excès d'eau et aux longues séquences sèches ;
- Baisse de la production forestière pour les espèces non-tolérantes aux longues séquences sèches ;
- Baisse de la production animale et perte du bétail liées au début tardif attendu et aux probables inondations ;
- Enherbement des cultures ;
- Infestation par les ravageurs des cultures ;
- Perte de la production post récolte due à la fin tardive attendue de la saison ;
- Probable cas de maladies zooto sanitaires ;
- Ruissellements érosifs et pertes de terres cultivables dues aux inondations ;

### ➤ Recommandations

- Après la date probable de début de saison indiquée plus haut, semer seulement après avoir observé **2** pluies d'au moins **20 mm** chacune, espacées de moins de **14** jours ;
- Intensifier la sensibilisation des populations sur les résultats de la prévision saisonnière 2025 et les risques liés ;
- Sensibiliser les producteurs sur la souscription à l'assurance agricole ;
- Respecter des bandes de servitudes des cours d'eau ;
- Mettre en place des bassins de collectes des eaux de ruissellements ;
- Mettre en place des systèmes de drainage sur les parcelles agricoles, et aussi opter pour des espèces/variétés tolérantes à l'inondation ;
- Disponibiliser les quantités nécessaires de produits phytosanitaires pour d'éventuels traitements (pesticides et autres) ;
- Disponibiliser des variétés de culture adaptées à la sécheresse et tolérantes à l'excès d'eau ;

- Intensifier la surveillance des maladies zoo-sanitaires et les campagnes de vaccination ;
- Mettre en place des jardins polyvalents aux profits des ménages ;
- Intensifier la sensibilisation des producteurs sur l'utilisation des produits phytosanitaires afin d'éviter la contamination des retenues d'eau
- Intensifier l'utilisation des bonnes pratiques culturales (zaï, demi-lune, cordons pierreux).

## **2. Réduction des risques de catastrophes naturelles et santé**

### **➤ Risques**

- Probables cas d'inondations pluviales et fluviales ;
- Probables cas d'inondations des sites d'orpaillages et d'éboulements des galeries ;
- Probables augmentation des cas de maladies vectorielles (paludisme, dengue, etc.) ;
- Recrudescence des maladies hydriques (Diarrhée, Choléra, etc.) ;
- Destructions des infrastructures sociaux de base pouvant entraîner de probables cas d'interruptions des prestations des services de santé ;
- Baisses probables de la qualité de l'eau et de l'approvisionnement en eau potable, en denrées alimentaires et en médicaments ;
- Augmentations probables des cas de malnutrition.

### **➤ Recommandations**

- Sensibiliser et déplacer si nécessaires les riverains et occupants des zones inondables ;
- Intensifier la surveillance de la suspension des activités d'orpaillages pendant la saison pluvieuse ;
- Renforcer la surveillance épidémiologique ;
- Renforcer la sensibilisation des populations sur les mesures de prévention contre les maladies vectorielles (utilisation des moustiquaires, chimioprophylaxie, etc.) ;
- Renforcer la sensibilisation sur les mesures d'hygiène afin d'éviter les maladies hydriques (cholera, diarrhée, typhoïde, etc.) ;
- Intensifier les opérations de destruction des gites larvaires ;



- Renforcer la disponibilité des kits de diagnostic et traitements des maladies vectorielles (paludisme, dengue, chikungunya etc.) ;
- Renforcer le dépistage et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de 0 à 05 ans et les femmes enceintes et allaitantes.

### **3. Transport, BTP, énergie et gestion des ressources en eau**

#### **➤ Risques**

- Probables cas d'inondation des chantiers et retards dans l'exécution des travaux ;
- Dégradations probables des ouvrages hydrauliques, des bâtiments, des routes ;
- Ruptures probables des ouvrages de franchissement et interruptions du trafic routier et ferroviaire ;
- Probables cas d'inondation des installations électriques et de télécommunication ;
- Destructions probables des équipements de raccordement (poteaux) dues aux vents violents ;
- Probables cas d'inondation des stations de pompage ;
- Augmentation des coûts de maintenance des infrastructures ;
- Accentuation de l'ensablement des retenues d'eau.

#### **➤ Recommandations**

- Renforcer les dispositifs de drainage et d'évacuation des eaux sur les sites de construction et les routes stratégiques ;
- Renforcer la surveillance des niveaux des cours d'eau et améliorer les Systèmes d'Alerte Précoce ;
- Renforcer la surveillance et l'entretien des infrastructures de transports routiers et électriques.



## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Dates de début de saison en année normale pour les différentes régions**

<b>Régions</b>	<b>Dates normales de début de saison</b>
<b>Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest</b>	<b>Entre le 25 avril et le 19 mai</b>

**Annexe 2 : Dates de début de saison en année tardive pour les différentes régions**

<b>Régions</b>	<b>Dates tardives de début de saison</b>
<b>Sahel</b>	<b>Après le 28 juin</b>
<b>Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Plateau Central</b>	<b>Après le 07 juin</b>
<b>Centre-Sud</b>	<b>Après le 19 mai</b>

**Annexe 3 : Durée des séquences sèches longues en début de saison dans les différentes régions.**

<b>Régions</b>	<b>Séquences sèches longues en début de saison</b>
<b>Sahel</b>	<b>Plus de 10 jours</b>
<b>Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Plateau Central</b>	<b>Plus de 09 jours</b>
<b>Cascades, Centre-Sud, Hauts-Bassins, Sud-Ouest</b>	<b>Plus de 09 jours</b>



**Annexe 4 : Dates de fin de saison en année tardive pour les différentes régions**

Régions	Dates tardives de fin de saison
<b>Sahel</b>	<b>Après le 28 septembre</b>
<b>Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Plateau Central</b>	<b>Après le 07 octobre</b>
<b>Cascades, Centre-Sud, Hauts-Bassins, Sud-Ouest</b>	<b>Après le 19 octobre</b>

**Annexe 5 : Durée des séquences sèches longues en fin de saison dans les différentes régions.**

Régions	Séquences sèches longue en fin de saison
<b>Sahel</b>	<b>Plus de 10 jours</b>
<b>Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Plateau Central</b>	<b>Plus de 10 jours</b>
<b>Cascades, Centre-Sud, Hauts-Bassins, Sud-Ouest</b>	<b>Plus de 09 jours</b>



**Annexe 6 : Liste des participants à l'atelier national de coproduction des prévisions saisonnières pour les secteurs prioritaires du Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC)**

<b>Numéro d'ordre</b>	<b>Structures</b>	<b>Nombre de participants</b>
1	<b>DGPA</b>	1
2	<b>UFR/SDS (UJKZ)</b>	1
3	<b>FAO</b>	1
4	<b>PAM</b>	2
5	<b>DGPV</b>	1
6	<b>DGE</b>	1
7	<b>AMBF</b>	1
8	<b>DGPC</b>	1
9	<b>DEPARTEMENT GEOGRAPHIE (UJKZ)</b>	1
10	<b>DGIT/MID</b>	1
11	<b>SE-CNSA</b>	1
12	<b>SPONG</b>	1
13	<b>Journal le Reporter</b>	1
14	<b>DGEVCC</b>	1
15	<b>OMS</b>	1
16	<b>UFR-SEA (UJKZ)</b>	1
17	<b>SIG (Service d'Information du</b>	1



	<b>Gouvernement)</b>	
<b>18</b>	<b>INERA</b>	<b>1</b>
<b>19</b>	<b>SP/CONASUR</b>	<b>1</b>
<b>20</b>	<b>CPF (Confédération Paysanne du Faso)</b>	<b>1</b>
<b>21</b>	<b>SONABEL</b>	<b>1</b>
<b>22</b>	<b>DGRE</b>	<b>2</b>
<b>23</b>	<b>SONAR</b>	<b>1</b>
<b>24</b>	<b>DHP/MS</b>	<b>1</b>
<b>25</b>	<b>PRSA-BF</b>	<b>1</b>
<b>26</b>	<b>GOUVERNORAT NORD</b>	<b>3</b>
<b>27</b>	<b>GOUVERNORAT BOUCLE MOUHOUN</b>	<b>3</b>
<b>28</b>	<b>GOUVERNORAT HAUTS-BASSINS</b>	<b>3</b>
<b>29</b>	<b>GOUVERNORAT CASCADES</b>	<b>3</b>
<b>30</b>	<b>GOUVERNORAT SUD-OUEST</b>	<b>3</b>
<b>31</b>	<b>GOUVERNORAT CENTRE-EST</b>	<b>3</b>
<b>32</b>	<b>GOUVERNORAT EST</b>	<b>3</b>
<b>33</b>	<b>GOUVERNORAT CENTRE-SUD</b>	<b>3</b>
<b>34</b>	<b>GOUVERNORAT CENTRE</b>	<b>3</b>
<b>35</b>	<b>GOUVERNORAT CENTRE-OUEST</b>	<b>3</b>
<b>36</b>	<b>GOUVERNORAT CENTRE-NORD</b>	<b>3</b>
<b>37</b>	<b>GOUVERNORAT PLATEAU CENTRAL</b>	<b>3</b>
<b>38</b>	<b>ANAM</b>	<b>10</b>

